

Communiqué de presse du 22 avril

Accès encadré des visites dans les résidences municipales stéphanoises pour personnes âgées : sur rendez-vous à compter de **demain jeudi 23 avril**

Comme Gaël Perdriau s'y était engagé dès **lundi** afin de répondre concrètement à l'annonce faite la veille par le 1er Ministre, les visites de proches dans les huit résidences municipales pour personnes âgées, dont cinq Ehpad, pourront débuter à compter de **demain jeudi 23 avril**.

Un plan d'actions et de protocole à respecter en matière de sécurité sanitaire a été mis en place en lien avec le personnel des résidences et les représentants des familles : organisation calendaire des visites, accès, mise à disposition de gants, de masques et de gel hydroalcoolique, renforcement des équipes d'entretien, installation de protection type plexiglas, etc.

Il est demandé de contacter auparavant l'établissement (coordonnées dans le tableau ci-dessous) afin d'organiser de manière optimale la visite tout en garantissant les règles de sécurité sanitaire pour les résidents, le personnel, et les personnes extérieures (deux personnes maximum par visite rendue à un résident, être âgé de 18 ans minimum, rappel des précautions à suivre).

BALAY	34-36 rue Balaÿ	04 77 46 54 45
BUISSON	8 Rue Etienne Dolet	04 77 32 60 53
BEL HORIZON	20 Rue Franklin	04 77 49 00 15
CROIX DE L'ORME	20 Rue de la Croix de l'orme	04 77 57 31 71
LES CEDRES	17 rue Antoine Poyet	04 77 95 74 93
CAMELIAS	4 rue de la Veüe	04 77 59 99 15
TERRASSE	21 rue Léon Lamaizière	04 77 74 09 98
CHAVANELLE	40 rue Pointe Cadet	04 77 41 94 71